



Financement employeur

Des salariés sereins,
une entreprise plus performante



Aidez vos employés à trouver une solution de garde pérenne pour leur enfant,
en réservant un berceau dans les micro-crèches BabyPop

Une procédure très simple pour l'employeur



Signature du contrat de réservation



La place pour votre salarié est
réservée à la date choisie



Signature du contrat d'accueil avec la
famille



Démarrage de l'accueil de l'enfant



Report des sommes versées en fin
d'année fiscale sur votre déclaration
d'impôt sur les sociétés

Mise en situation

Coût annuel d'une place 18 000 €

Crédit Impôt Famille 50 % 9 000 €

Coût net annuel 4 500 €

Coût mensuel pour l'entreprise 375 € *

*Le CE pouvant prendre également en charge
une partie de ce coût

Pour plus d'information, complétez le
formulaire présent sur notre site
internet, et nous vous recontacterons
dans les meilleurs délais.

contact@crechesbabypop.com
06 15 14 85 86

Les avantages pour votre société

1

Les aides fiscales financent jusqu'à 75% le coût de la réservation d'un berceau.

- 50% de crédit d'impôt famille (CIF)
- Jusqu'à 25% de déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés

2

Un coût net après déductions fiscales qui peut être partagé avec le Comité d'entreprise

3

Des retours sur investissement directs en termes de disponibilité, fidélisation et motivation des salariés. La date de reprise de poste peut-être fixée au plus tôt, dès la conclusion du contrat avec Babypop

4

Fidélisation, disponibilité et sérénité des collaborateurs (amplitude horaire d'ouverture de la micro-crèche plus large qu'en crèche municipale ou assistante maternelle), moins d'absentéisme pour problème de garde d'enfants, salariés sereins car sachant leur enfant dans un lieu sécurisé et rassurant

5

Améliorer l'attractivité de votre entreprise, en valorisant son image socialement responsable et citoyenne et en étant actif dans le domaine de la parentalité

6

Aide au recrutement pour attirer des talents face à la pénurie de place (42% des demandes non pourvues). Offrir une solution de garde est un atout significatif pour attirer de jeunes parents actifs

7

Une image d'entreprise attentive au bien-être de ses collaborateurs, et impliquée pour faciliter la conciliation vie professionnelle – vie familiale, critère majeur pour 58% des salariés dans leur recherche d'emploi

8

Démarche permettant d'accompagner la signature de la charte de la parentalité en entreprise, et vos engagements pour la parité ou la diversité

Les avantages pour vos salariés-parents

1

Une vie professionnelle et personnelle conciliée

2

Un coût d'accès équivalent à celui d'une crèche municipale au sein d'une structure privée avec un taux d'encadrement important et des horaires d'accueil élargi par rapport à une crèche municipale et une assistante maternelle

3

Un retour du congé maternité ou parental facilité

4

Une solution de garde rassurante, grâce à la proximité d'un mode de garde sûr et des locaux adaptés, avec des professionnels qualifiés dans la petite enfance